

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS
DU BUREAU

Bureau du **11 mars 2013**

Décision n° **B-2013-3987**

commune (s) : Saint Genis Laval

objet : Revente, à la Ville, d'un immeuble situé 36, rue Pierre Fourrel

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier

Rapporteur : Monsieur le Vice-Président Barral

Président : Monsieur Gérard Collomb

Date de convocation du Bureau : lundi 4 mars 2013

Secrétaire élu : Madame Dounia Besson

Compte-rendu affiché le : mardi 12 mars 2013

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Charrier, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, M. Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Brachet, Charles, Colin, Barral, Desseigne, Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Mme Frih, MM. Assi, Julien-Laferrière, Sangalli.

Absents excusés : Mme Domenech Diana (pouvoir à M. Claisse), M. Buna (pouvoir à M. Charles), Mme Guillemot (pouvoir à M. Darne J.), MM. Calvel (pouvoir à M. Assi), Abadie (pouvoir à M. Desseigne), Passi, Sécheresse, Mme Dognin-Sauze (pouvoir à Mme Gelas).

Absents non excusés : MM. Daclin, Barge, Mme Peytavin, MM. Vesco, Rivalta, David G., Lebuhotel.

Bureau du 11 mars 2013**Décision n° B-2013-3987**

commune (s) : Saint Genis Laval

objet : **Revente, à la Ville, d'un immeuble situé 36, rue Pierre Fourel**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier

Le Bureau,

Vu le projet de décision du 27 février 2013, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Le Conseil de communauté, par sa délibération n° 2008-0006 du 25 avril 2008 modifiée, a délégué au Bureau une partie de ses attributions. Le dossier présenté ci-après entre dans le cadre de cette délégation, selon l'article 1.1.

La Communauté urbaine de Lyon a été sollicitée par la Ville de Saint Genis Laval en vue de l'acquisition, par voie de préemption, d'un immeuble à usage d'habitation et de commerce appartenant aux conjoints Pasini et situé 36, rue Pierre Fourel à Saint Genis Laval.

En effet, la Ville projetant de créer des locaux associatifs ou des bureaux annexes pour les services municipaux, a souhaité se rendre propriétaire dudit immeuble.

Aux termes de la promesse d'achat, la Ville qui préfinance cette acquisition s'engagerait à racheter à la Communauté urbaine lesdits biens, libres de toute location ou occupation, au prix de 170 000 € incluant 10 000 € TTC d'honoraires d'agence, admis par France domaine et à lui rembourser tous les frais inhérents à l'acquisition.

La Ville de Saint Genis Laval aura la jouissance des biens à compter du jour où la Communauté urbaine entrera elle-même en jouissance, à savoir le jour du paiement du prix d'acquisition par cette dernière ;

Vu ledit dossier ;

Vu les termes de l'avis de France domaine du 30 novembre 2012, figurant en pièce jointe ;

DECIDE

1° - Approuve la revente à la Ville de Saint Genis Laval, pour un montant de 170 000 €, d'un immeuble situé 36, rue Pierre Fourel à Saint Genis Laval, en vue de la création de locaux associatifs ou de bureaux annexes pour les services municipaux.

2° - Autorise monsieur le Président à accomplir toutes démarches et signer tous documents nécessaires à la régularisation de cette cession.

3° - La recette totale correspondante sera imputée sur l'autorisation de programme globale P07 - Réserves foncières et outils de l'action foncière, individualisée sur l'opération n° 0P07O1751, le 9 janvier 2012 pour la somme de 12 000 000 € en dépenses et 12 000 000 € en recettes.

4° - La somme à encaisser d'un montant de 170 000 € ainsi que tous les frais inhérents à cette revente seront imputés sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2013 - compte 4582 - fonction 01.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 12 mars 2013.